



ACQUISITION DE CARTOUCHES D'IMPRESSION LASER RÉUSINÉES

Conçu dans le cadre de la démarche gouvernementale de développement durable, ce document a pour but d'accompagner les ministères et organismes gouvernementaux (MO) dans la mise en œuvre de pratiques concrètes en matière de gestion environnementale. Toute organisation qui désire adopter de telles pratiques peut également s'en inspirer et l'utiliser comme guide de référence.

CARTOUCHES D'IMPRESSION LASER — ASPECTS ET IMPACTS

On trouve une cartouche d'impression laser dans différents équipements de bureau : photocopieur, télécopieur, imprimante au laser, etc. Produit d'usage courant, ses composantes contiennent des matières plastiques dérivées du pétrole (corps de la cartouche et encre en poudre ou « toner »), de l'aluminium (tambour), de la résine, des pigments magnétiques et des métaux lourds présents en quantités variables dans l'encre. La cartouche d'impression laser doit être récupérée à la fin de sa vie utile afin que les résidus toxiques soient traités adéquatement et que ses composantes non biodégradables soient recyclées. Il est donc important de faire affaire avec un fournisseur qui administre un programme de récupération et de valorisation de ses produits ou d'acheminer les cartouches vides vers une entreprise qui les réusine. Il est également judicieux de rechercher une certification reconnue qui démontre l'engagement de l'entreprise à réduire l'empreinte environnementale de ses activités (ISO 14001).

Les cartouches récupérées peuvent être réusinées, et ce, plusieurs fois avant d'être éliminées. Ces cartouches sont démontées et tous leurs éléments sont inspectés, nettoyés, réglés ou remplacés. Les résidus d'encre sont enlevés et traités, l'approvisionnement en encre est renouvelé et la pellicule organique photoréceptrice est remise en état ou remplacée. Ce procédé permet de détourner de l'enfouissement la cartouche et de réduire la quantité de matières plastiques nécessaire à la fabrication du produit. De plus, les cartouches réusinées, tant noires que couleur, coûtent en moyenne de 20 à 50 % moins cher que les cartouches neuves.

CONSEILS POUR L'ACHAT DE CARTOUCHES D'IMPRESSION LASER RÉUSINÉES

Respecter le contrat conclu avec le fournisseur d'imprimantes

Dans certains cas, lors de l'acquisition d'une imprimante, vous vous serez engagé à utiliser pendant une période donnée les cartouches d'origine, c'est-à-dire les cartouches neuves vendues par le fournisseur :

- Pendant cette période, assurez-vous que toutes les cartouches utilisées soient récupérées et recyclées par le fournisseur.
- Au terme du contrat, évaluez la possibilité d'acheter des cartouches réusinées.



Acheter des cartouches de catégorie 2 homologuées par l'Office des normes générales du Canada (ONGC)

Les cartouches de catégorie 2 se caractérisent par des pièces neuves liées au processus d'impression (tambour, rouleau de charge et lame de nettoyage).

- La norme CAN/CGSB-53.148-2011 de l'ONGC établit des critères de qualité et de rendement en matière de cartouches d'impression réusinées de catégorie 2. Les cartouches homologuées sont réassemblées par un manufacturier spécialisé dans le domaine. Elles répondent aux exigences de l'ONGC relatives à la qualité d'impression, à la densité de l'image et à la capacité d'impression.
- Le remplacement ou le remboursement de toute cartouche homologuée qui ne satisfait pas aux critères de rendement de la norme CAN/CGSB-53.148 Catégorie 2 est garanti.

Choisir un fournisseur qui administre un programme de récupération et de recyclage des cartouches vides et défectueuses

Choisissez un fournisseur qui offre un service de récupération et de recyclage des cartouches vides et défectueuses ou exigez la garantie que les cartouches achetées soient recyclables par toute entreprise spécialisée dans le domaine.

Par ailleurs, assurez-vous que le fournisseur remplace, sans frais, les cartouches défectueuses et qu'il assume les frais de réparation des équipements endommagés par ses cartouches, le cas échéant.

Si possible, faites affaire avec un fournisseur dont les pratiques de gestion environnementale sont reconnues. La norme ISO 14001 atteste que l'entreprise met en œuvre de bonnes pratiques afin de gérer les impacts de ses activités sur l'environnement.

SERVICES ET GARANTIES OFFERTS PAR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ)

En accédant à la section « <u>Cartouches d'impression et consommables »</u>, <u>dans le menu « Technologies de l'information (matériel)</u> », sur le Portail d'approvisionnement du CSPQ, vous pouvez choisir parmi une gamme de cartouches d'origine, compatibles ou **réusinées de catégorie 2**. Le CSPQ offre des produits provenant de fournisseurs :

- Dont au moins quatre modèles de cartouches réusinées sont homologués par l'ONGC;
- Qui administrent un programme de récupération et de recyclage des cartouches vides et défectueuses;
- Qui remplacent à leurs frais les cartouches défectueuses et assument les frais de réparation des équipements endommagés par leurs cartouches, le cas échéant.

Consultez le Répertoire de produits et services écoresponsables du CSPQ pour plus d'information.

Le CSPQ accorde une marge préférentielle de 2 % aux fournisseurs certifiés ISO 9001 Système de gestion de la qualité, et de 2 % aux fournisseurs certifiés ISO 14001 Système de gestion environnementale.

En plus de favoriser les produits homologués, la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du CSPQ vise à assurer le rendement et la qualité des cartouches offertes par l'intermédiaire d'une garantie négociée avec

¹ Consultez la <u>liste</u> des produits reconnus par l'ONGC.

les fournisseurs. Il est important de communiquer avec les fournisseurs lorsqu'on constate qu'un produit est défectueux. S'il s'agit d'une défectuosité récurrente, il importe également d'aviser la DGACQ pour que les mesures nécessaires soient prises avec le fournisseur.

METTRE SUR PIED UNE PROCÉDURE POUR L'ACHAT ET LA GESTION DES CARTOUCHES VIDES OU DÉFECTUEUSES

Les organisations soucieuses de réduire l'impact environnemental de leurs activités tout en réalisant des économies significatives doivent considérer l'achat de cartouches d'impression réusinées de catégorie 2. Toutefois, pour que cette initiative porte fruit, il est important d'instaurer une procédure qui assure à l'organisation des produits et un service de qualité de la part du fournisseur. En voici un exemple :

Privilégier la cartouche d'impression réusinée de catégorie 2 à la cartouche d'origine

Si l'achat de cartouches d'impression réusinées est possible, référez-vous à la liste des produits homologués par l'ONGC. Choisissez deux ou trois fournisseurs. Plusieurs modèles de cartouches réusinées sont disponibles tant pour l'impression noir et blanc que pour l'impression couleur. Renseignez-vous sur les prix, les garanties et le service offerts. Informez-vous de la capacité des fournisseurs à offrir les quantités nécessaires et des délais de livraison.

De préférence, choisissiez des fournisseurs certifiés ISO 90001 Système de gestion de la qualité et ISO 14001 Système de gestion environnementale. Le Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics (A-6.01, 4.0.04) prévoit qu'un organisme public peut spécifier une exigence liée au développement durable et à l'environnement dans un appel d'offres dans la mesure où ces spécifications ne réduisent pas indûment la concurrence. Dans un tel cas, l'organisme ne peut les exiger, mais il peut accorder au fournisseur qui y répond une marge préférentielle d'au plus 10 %. Ces dispositions doivent être indiquées dans les documents d'appels d'offres.

Commander une petite quantité de cartouches pour tester le produit

Pour chaque unité dans laquelle le produit sera testé, désignez un responsable qui coordonnera l'opération. Assurez-vous qu'il connaisse l'identité des utilisateurs qui testeront le modèle de cartouche. Il pourra recevoir leurs commentaires sur la qualité de l'impression et sur les problèmes survenus en cours d'utilisation, le cas échéant. Il est important que les utilisateurs fassent part de leurs commentaires au responsable. Échelonnez le test sur quelques semaines, voire sur quelques mois.

Mettre sur pied un système de retour des cartouches vides et défectueuses

Quel que soit le type de cartouches utilisées (d'origine, compatibles ou réusinées), assurez-vous que les cartouches vides soient remises dans une boîte, identifiées comme telles et retournées à la personne responsable. Elles pourront être retournées aux fournisseurs pour être recyclées ou réusinées.

Ainsi, lorsqu'un utilisateur a une cartouche défectueuse en sa possession, il peut :

- Insérer dans la boîte une feuille de papier démontrant la défectuosité (feuille tachée, impression pâle, etc.);
- Identifier le contenu de la boîte et la retourner au responsable des cartouches d'impression.

Ce système permettra de distinguer les cartouches défectueuses parmi les cartouches vides et d'en tenir l'inventaire. Les cartouches défectueuses seront retournées au fournisseur pour analyse. Par ailleurs, il est

recommandé de privilégier un fournisseur qui assume tous les frais de livraison lors du retour de cartouches défectueuses ainsi que le coût des réparations si une cartouche endommage une imprimante.

Conservez l'historique des cartouches défectueuses retournées. Vous pourrez établir le pourcentage de cartouches défectueuses sur le total des cartouches achetées dans une année et évaluer l'intérêt de ce produit pour votre organisation.

Informer et former les responsables des commandes de cartouches d'impression

Il est important d'informer et de former le personnel responsable de l'achat des cartouches d'impression en ce qui concerne la qualité du produit et le service attendus de la part des fournisseurs afin que les garanties soient respectées.

LEXIQUE



Cartouche d'origine (OEM : Original Equipment Manufacturer	Cartouche produite par les fabricants d'imprimantes, de photocopieurs ou de télécopieurs. La cartouche est livrée dans un emballage original avec les scellés du manufacturier. Ces cartouches doivent respecter les standards établis par les normes ISO 19752 et ISO 19798.
	ISO 19752 – Présente les standards de rendement que les cartouches originales et compatibles monochromes doivent respecter.
	ISO 19798 – Présente les standards de rendement que les cartouches originales et compatibles couleur doivent respecter.
Cartouche compatible	Cartouche d'impression fabriquée par un manufacturier spécialisé dans le domaine, laquelle cartouche est assujettie aux mêmes obligations de garantie que la cartouche d'origine (OEM). Ces cartouches doivent satisfaire aux standards établis par les normes ISO 19752 et ISO 19798. Elles peuvent être fabriquées à partir de pièces neuves et récupérées.
Cartouche réusinée (remise à neuf ou remise en état)	Cartouche obtenue à la suite du démontage d'une cartouche usagée et du remplacement des composantes par des pièces neuves ou récupérées.
Programme d'homologation de l'Organisation des normes générales du Canada (ONGC)	Programme indépendant de certification et d'homologation. L'ONGC évalue des produits à partir de normes de rendement et de qualité. La participation aux programmes de certification et d'homologation est volontaire. Les fournisseurs et leurs produits sont présentés dans des listes accessibles aux acheteurs de tous les secteurs.

EN UN CLIN D'OEIL

Mesures à considérer pour acquérir des cartouches d'impression au laser réusinées :

Déterminer les imprimantes pour lesquelles l'achat de cartouches réusinées est possible

Vérifier la compatibilité du modèle d'imprimante avec le modèle de cartouche réusinée.

Choisir des cartouches de catégorie

Opter, de préférence, pour des cartouches homologuées par l'ONGC, ou choisir un fournisseur qui offre ce type de cartouches.

Exiger du fournisseur qu'il récupère et recycle les cartouches vides et défectueuses, sans frais

Le fournisseur devrait également remplacer sans frais les cartouches défectueuses et assumer les frais de réparation des équipements endommagés pas ses cartouches, le cas échéant.

Choisir, de préférence, un fournisseur dont les pratiques de gestion sont certifiées

Rechercher les certifications ISO 9001 (gestion de la qualité) et ISO 14001 (gestion de l'impact sur l'environnement).

Mettre sur pied une procédure pour l'achat et la gestion des cartouches vides ou défectueuses

- Désigner une ou plusieurs personnes responsables.
- Prévoir l'essai de produits venant de différents fournisseurs.
- Mettre sur pied un système de retour des cartouches vides et défectueuses au fournisseur.
- Informer et former les responsables des commandes de cartouches en ce qui concerne la qualité du produit et le service attendus de la part des fournisseurs.

Conception et coordination :



Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Collaborateurs:

Centre de services partagés du Québec (CSPQ) Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUEBEC)

Dernière mise à jour Web : septembre 2013